

CHEF D'ÉQUIPE DE SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE ET D'ASSISTANCE À PERSONNES

SSIAP 2

PUBLIC



TOUTE PERSONNE SOUHAITANT DEVENIR
CHEF D'ÉQUIPE DE SERVICE DE SÉCURITÉ
INCENDIE ET D'ASSISTANCE À PERSONNES.



OBJECTIFS

SE FORMER AU POSTE DE CHEF D'ÉQUIPE DE SERVICE
DE SÉCURITÉ ET D'ASSISTANCE À PERSONNES.

OBTENIR LE DIPLÔME SSIAP2 DÉLIVRÉ PAR LE SERVICE
DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

LA PROPOSITION DE FORMATION EST FAITE DANS LES
DIX JOURS OUVRÉS SUIVANT LA DEMANDE DU CLIENT.

DEUX DÉMARRAGES PRÉVUS PAR ANNÉE.
(PLANNING PRÉVISIONNEL DISPONIBLE SUR DEMANDE
OU VOIR DATES DE FORMATION SUR LE DEVIS).

PRÉREQUIS

ÊTRE TITULAIRE D'UNE DES
QUALIFICATIONS SUIVANTES :
SSIAP1

PRV1 OU API OU CERTIFICAT
DE PRÉVENTION DÉLIVRÉ PAR
LE MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL
"SÉCURITÉ PRÉVENTION"
BREVET PROFESSIONNEL "AGENT
TECHNIQUE DE PRÉVENTION ET DE
SÉCURITÉ"

CERTIFICAT PROFESSIONNEL "AGENT
DE PRÉVENTION ET DE SÉCURITÉ" OU
"AGENT DE SÉCURITÉ"
MENTION COMPLÉMENTAIRE
"SÉCURITÉ CIVILE ET D'ENTREPRISE".

AVOIR EXERCÉ L'EMPLOI D'AGENT
DE SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE
PENDANT 1607 HEURES DURANT LES
24 DERNIERS MOIS.

ÊTRE TITULAIRE D'UNE ATTESTATION
DE FORMATION AU SECOURISME (SST,
PSE1, AFPS, PSC1) EN COURS DE VALIDITÉ.

APTITUDE MÉDICALE ATTESTÉE PAR
UN CERTIFICAT MÉDICAL DATANT DE
MOINS DE 3 MOIS.

VALIDATION

DIPLÔME DE CHEF D'ÉQUIPE DE
SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE ET
D'ASSISTANCE À PERSONNES DÉLIVRÉ
PAR LE MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET
DES OUTRE-MER (N° RÉPERTOIRE SPÉCIFIQUE :
RS5642 - DATE D'ENREGISTREMENT :
10 DÉCEMBRE 2021)

#REMISE EN MAIN PROPRE DU DIPLÔME SSIAP2
APRÈS VALIDATION PAR LE SDIS

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

LA FORMATION THÉORIQUE SE FAIT EN SALLE GRÂCE À
UN SUPPORT VIDÉO-PROJETÉ ET DES LIVRETS "STAGIAIRE".

MATÉRIEL (SELON ARRÊTÉ DU 2 MAI 2005 MODIFIÉ) :
PLATEAU FEU ÉQUIPÉ

PC SÉCURITÉ AVEC ÉMETTEUR/RÉCEPTEUR
ET TÉLÉPHONE

SYSTÈME DE SÉCURITÉ D'INCENDIE
SYSTÈME INFORMATISÉ DE RÉPONSES
POUR L'ÉPREUVE QCM (QUIZBOX).



INSTITUT
NICOLAS
BARRÉ



PROGRAMME

CONFORME AU PROGRAMME DÉFINI DANS L'ARRÊTÉ DU 2 MAI 2005 MODIFIÉ RELATIF AUX MISSIONS, À L'EMPLOI ET À LA QUALIFICATION DU PERSONNEL PERMANENT DES SERVICES DE SÉCURITÉ INCENDIE DES ÉTABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC ET DES IMMEUBLES DE GRANDE HAUTEUR.

RÔLE ET MISSIONS DU CHEF D'ÉQUIPE

GESTION DE L'ÉQUIPE DE SÉCURITÉ GÉRER SON ÉQUIPE AU QUOTIDIEN

- DÉFINIR DES ACTIONS, LES PLANIFIER LES ACTIONS ET ÉLABORER LE PLANNING DES VACATIONS
- ANTICIPER SUR LES CONFLITS
- CONNAÎTRE LE CARACTÈRE DE CHACUN ET SES RÉACTIONS
- ÊTRE LOYAL ENVERS L'ÉQUIPE.

MANAGEMENT DE L'ÉQUIPE DE SÉCURITÉ ORGANISATION DU FONCTIONNEMENT DE L'ÉQUIPE DE SÉCURITÉ

- PARTICIPER À LA SÉLECTION DES AGENTS
- ORGANISER L'ACCUEIL D'UN NOUVEL AGENT
- ASSURER LA FORMATION DES AGENTS
- MOTIVER SON ÉQUIPE ET ORGANISER DES EXERCICES QUOTIDIENS
- TRANSMETTRE LES SAVOIRS.

ORGANISATION D'UNE SÉANCE DE FORMATION

FORMATION DES AGENTS DE L'ÉQUIPE

- LES MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :
 - LA COMMUNICATION
 - L'ADAPTATION DU GROUPE
 - LE TRAVAIL DE PRÉPARATION EN AMONT
 - LES DOCUMENTS PÉDAGOGIQUES
 - PRATIQUE DE L'ANIMATION
 - DÉROULEMENT CHRONOLOGIQUE D'UNE SÉANCE
- ANALYSE DE LA PRATIQUE PÉDAGOGIQUE DES PARTICIPANTS.

GESTION DES CONFLITS

GÉRER UN CONFLIT INTERNE À L'ÉQUIPE OU AVEC UNE TIERCE PERSONNE

- GESTION DES CONFLITS
- COMMANDER : DÉCIDER.

ÉVALUATION DE L'ÉQUIPE

CONTRÔLER L'ÉTAT D'AVANCEMENT ET LES RÉSULTATS DES ACTIONS ENGAGÉES PAR L'ÉQUIPE

- APPRÉCIER LES RÉSULTATS AU REGARD DES OBJECTIFS FIXÉS
- ASSURER LA PASSATION ET LE RESPECT DES CONSIGNES
- ASSURER LE SUIVI DU CONTRÔLE CONTINU DES AGENTS
- COMPRENDRE LE COMPORTEMENT DU GROUPE
- RESSENTIR LES AMBITIONS DU GROUPE
- ASSURER LE RÉALISME DU CALENDRIER ET DES PLANNINGS.

MANIPULATION DU SYSTÈME DE SÉCURITÉ INCENDIE

SYSTÈME DE DÉTECTION INCENDIE

TABLEAU DE SIGNALISATION INCENDIE

- COMPOSITION
- LES ZONES
- LES BOUCLES
- LES NIVEAUX D'ACCÈS
- LES SOURCES D'ALIMENTATION EN ÉNERGIE.

LE SYSTÈME DE MISE EN SÉCURITÉ INCENDIE

LA MISE EN SÉCURITÉ INCENDIE

- UNITÉ DE SIGNALISATION
- UNITÉ DE GESTION D'ALARME
- UNITÉ DE GESTION CENTRALISÉE DES ISSUES DE RECOURS
- UNITÉ DE COMMANDE MANUELLE CENTRALISÉE
- DISPOSITIFS ACTIONNÉS DE SÉCURITÉ
- DISPOSITIFS ADAPTATEURS DE COMMANDE.

INSTALLATION FIXE D'EXTINCTION AUTOMATIQUE

LES MANIPULATIONS, LES INCIDENCES ET LES RESPONSABILITÉS

- LES INSTALLATIONS D'EXTINCTION AUTOMATIQUE À EAU OU GAZ, ET NOTAMMENT LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES EN CAS DE COUPURE TEMPORAIRE DE L'INSTALLATION (FUITE, COUPURE...), MAIS AUSSI LES MESURES COMPENSATRICES À METTRE EN ŒUVRE.



INSTITUT
NICOLAS
BARRÉ

RÔLE ET MISSIONS DU CHEF D'ÉQUIPE

(SUITE)

INFORMATION DE LA HIÉRARCHIE

EFFECTUER UN COMPTE RENDU ORAL OU ÉCRIT
ET RÉDIGER UN RAPPORT

- LE BUT DES RAPPORTS (DÉFINITION, IMPORTANCE ET NÉCESSITÉ, DIFFÉRENTES PARTIES ET PLAN)
- LA PRÉSENTATION DES RAPPORTS (LE STYLE ET LA FORME)
- LE CONTENU ET LE STYLE DU COMPTE RENDU.

APPLICATION DES CONSIGNES DE SÉCURITÉ

APPLIQUER ET FAIRE APPLIQUER PAR LES AGENTS DE
SÉCURITÉ LES CONSIGNES ET LES PROCÉDURES DE
SÉCURITÉ ET ÉTABLIR UN PLANNING DES RONDES

- LES CONSIGNES GÉNÉRALES, PARTICULIÈRES ET SPÉCIALES DE SÉCURITÉ
- PLANNING DES RONDES DE SÉCURITÉ
- LES RONDES COMPLÉMENTAIRES DE SÉCURITÉ
- TENIR À JOUR LE REGISTRE DE SÉCURITÉ
- PRINCIPES D'INDEXATION DES RAPPORTS DE VÉRIFICATION RÉGLEMENTAIRE AU REGISTRE DE SÉCURITÉ ET SUIVI DE LA PÉRIODICITÉ DES CONTRÔLES RÉGLEMENTAIRES.

GÉRER LES INCIDENTS TECHNIQUES

LE TRAITEMENT DES INCIDENTS TECHNIQUES RELEVÉS
LORS DES RONDES OU PAR UN APPEL AU PC

- IDENTIFIER LES DIFFÉRENTS RISQUES
- ÉVALUER LES RISQUES ET LES CONSÉQUENCES
- INTERVENIR OU FAIRE INTERVENIR LES PERSONNES COMPÉTENTES.

DÉLIVRANCE DU PERMIS DE FEU

LES CONDITIONS DE DÉLIVRANCE DES PERMIS DE FEU

- RAPPEL DES PRINCIPES ET RÈGLES
- SIGNATAIRES DES PERMIS DE FEU, LEUR RÔLE ET RESPONSABILITÉ
- LISTE DES TRAVAUX SOUMIS À UN PERMIS DE FEU (OBLIGATIONS ET RECOMMANDATIONS)
- DIFFÉRENCES « PERMIS DE FEU » ET « PLAN DE PRÉVENTION »
- ANALYSE DE RISQUES ET MESURES DE PRÉVENTION INCENDIE :
 - DISPOSITIONS À PRENDRE PRÉALABLEMENT AUX TRAVAUX
 - DISPOSITIONS À PRENDRE PENDANT L'EXÉCUTION DES TRAVAUX
 - DISPOSITIONS À PRENDRE APRÈS LES TRAVAUX
- ARCHIVAGE DES DOCUMENTS.

HYGIÈNE ET SÉCURITÉ EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ INCENDIE

RÉGLEMENTATION CODE DU TRAVAIL

APPLIQUER LA RÉGLEMENTATION
DU CODE DU TRAVAIL EN MATIÈRE
DE SÉCURITÉ INCENDIE

- AMÉNAGEMENT DES LOCAUX DE TRAVAIL :
 - PRINCIPALES DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES EN MATIÈRE DE PRÉVENTION INCENDIE
 - PRINCIPALES DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES EN MATIÈRE DE PROTECTION INCENDIE.
- COMPLEXITÉ DES PHÉNOMÈNES « ACCIDENTS DU TRAVAIL » :
 - ÉTUDE DE CAS D'ACCIDENT DU TRAVAIL (PRINCIPE DE L'ARBRE DES CAUSES)
 - QU'EST-CE QU'UN DANGER ?
 - QU'EST-CE QU'UN RISQUE ?
 - MÉCANISME DE DÉROULEMENT D'UN ACCIDENT
 - ASPECT ALÉATOIRE DES ACCIDENTS
- NOTION DE DANGER (INDIVIDUELLE ET COLLECTIVE)
- NOTION DE DANGER IMMINENT ET DE DROIT DE RETRAIT.

COMMISSIONS DE SÉCURITÉ ET COMMISSION D'ACCESSIBILITÉ

CONNAÎTRE LA COMPOSITION, LE
RÔLE DES COMMISSIONS ET LES
RELATIONS AVEC ELLES

- COMPOSITION DES COMMISSIONS
- RÔLES DES COMMISSIONS
- MISSIONS DES COMMISSIONS
- DOCUMENTS À TRANSMETTRE (NOTICE DE SÉCURITÉ,...) OU À TENIR À DISPOSITION (REGISTRE DE SÉCURITÉ) SECOURS / ÉCLAIRAGE DE LA CABINE
- PROCÉDURES DE DÉGAGEMENTS.



**INSTITUT
NICOLAS
BARRE**

CHEF DU POSTE CENTRAL DE SÉCURITÉ EN SITUATION DE CRISE

GESTION DU POSTE CENTRAL DE SÉCURITÉ

ÊTRE CHEF DU POSTE CENTRAL DE SÉCURITÉ IGH
ET ERP EN SITUATION DE CRISE

- RÉCEPTION DES ALARMES
- LA LEVÉE DE DOUTE
- APPLICATION DES CONSIGNES
- CHRONOLOGIE DES PRIORITÉS
- PRISE DE DÉCISION : GESTION DE L'ÉVACUATION
- ALERTE DES SAPEURS-POMPIERS
- LE SERVICE LOCAL DE SÉCURITÉ
- L'ACCUEIL DES SAPEURS-POMPIERS.

CONSEILS TECHNIQUES AUX SERVICES DE SECOURS

ACCUEILLIR ET FAIRE GUIDER LES SECOURS

- FAIRE OUVRIR L'ACCÈS À LA VOIE ENGIN
- MÉTHODOLOGIE DES RAPPELS PRIORITAIRES
DES ASCENSEURS (ERP OU IGH)
- ACCUEILLIR LES SECOURS : COMPTE RENDU
DES ÉVÉNEMENTS / ACTIONS RÉALISÉES
- FOURNIR : LES PLANS, LES CLÉS, LES MOYENS
DE COMMUNICATION, ... / METTRE À DISPOSITION
LES AGENTS DES SERVICES TECHNIQUES REQUIS.

DÉBOUCHÉS

CHEF D'ÉQUIPE DE SERVICE
DE SÉCURITÉ ET D'ASSISTANCE
À PERSONNES.

SUITE DE PARCOURS

APRÈS PLUSIEURS ANNÉES D'EX-
PÉRIENCE DANS LA FONCTION
SSIAP2 POSSIBILITÉ D'INTÉGRER
LA FORMATION SSIAP3.



MODALITÉS D'ÉVALUATION

LA FORMATION SERA VALIDÉE PAR :

UN QCM DE 40 QUESTIONS EN 40 MINUTES

DEUX ÉPREUVES PRATIQUES :

ANIMATION D'UNE SÉQUENCE PÉDAGOGIQUE
(15 MIN / STAGIAIRE)

EXERCICE DE GESTION DU PC EN SIMULATION
DE CRISE/SINISTRE (20 MIN / STAGIAIRE).

LE JURY EST COMPOSÉ DE 3 PERSONNES :

UN PRÉSIDENT DE JURY (DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL
DES SERVICES D'INCENDIE ET DE SECOURS DU DÉPARTEMENT
OU SON REPRÉSENTANT)

DEUX CHEFS DE SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE EN
FONCTION HIÉRARCHIQUE DANS UN ERP OU UN IGH.

EN CAS D'ÉCHEC À UNE ÉPREUVE, POSSIBILITÉ DE SE
REPRÉSENTER À CELLE-CI LORS D'UN NOUVEAU JURY
DANS UN DÉLAI DE 12 MOIS.



INSTITUT
NICOLAS
BARRÉ

LIEU

INSTITUT NICOLAS BARRE – ARMENTIÈRES.

DURÉE

70 HEURES + 1 JOURNÉE POUR LE JURY D'EXAMEN

NOMBRE DE STAGIAIRES

GROUPE DE 4 À 12 STAGIAIRES.

TARIF "CATALOGUE"

(NET DE TAXE, L'INSTITUT N'EST PAS ASSUJETTI À LA TVA)
1155 € PAR STAGIAIRE.

LE TARIF PROPOSÉ SERA INDIQUÉ SUR LE DEVIS.

ACCESSIBILITÉ

LES LOCAUX DE L'INSTITUT SONT ACCESSIBLES
AUX PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE.

ADAPTATION PÉDAGOGIQUE POSSIBLE POUR
LES PERSONNES HANDICAPÉES, TUTORÉE PAR
LE RÉFÉRENT HANDICAP DE LA STRUCTURE.

CONTACTS

LE SERVICE FORMATION CONTINUE PROPOSE UN
ACCUEIL PHYSIQUE, TÉLÉPHONIQUE ET PAR MAIL :
- DU LUNDI AU VENDREDI
- DE 8H30 À 17H

CETTE FORMATION VOUS
INTÉRESSE ?

CONTACTEZ-NOUS AU
03 20 77 06 07 OU VIA
INSTITUT@NICOLASBARRE.FR

RÉSULTATS
2023/2024

(SSIAP 1, 2 ET 3)

26
STAGIAIRES FORMÉS

98%
DE STAGIAIRES SATISFAITS

100%
DE VALIDATION



INSTITUT
NICOLAS
BARRE